



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Corée du Nord

Question écrite n° 106616

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les récents tirs de missiles effectués en Asie par la Corée du Nord. Ces tirs se sont déroulés au cours du mois de juillet dernier. Ces tirs ont à la fois eu des répercussions avec la convocation du Conseil de sécurité des Nations unies tout en engendrant des vives tensions et inquiétudes en Extrême-Orient. Il lui demande de lui faire part de la position de la France devant le Conseil de sécurité sur cette question.

Texte de la réponse

La Corée du Nord a procédé le 5 juillet dernier au tir de sept missiles, dont un engin balistique à longue portée (Taepodong 2), qui se sont abîmés en mer du Japon. La France, qui assurait la présidence du Conseil de sécurité en juillet, a œuvré pour parvenir à une réaction tout à la fois unie et ferme du Conseil : ainsi, le 15 juillet, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1695 condamnant les tirs de missiles nord-coréens et exigeant la suspension de toutes les activités liées au programme balistique nord-coréen. La Corée du Nord a ensuite annoncé, le 9 octobre 2006, avoir procédé à un essai nucléaire. La France a voté en faveur de la résolution 1718 du Conseil de sécurité - adoptée à l'unanimité le 14 octobre - qui prévoit des mesures de sanction à l'encontre de la Corée du Nord et exige le démantèlement de ses programmes nucléaire, biologique, chimique et de son programme balistique. À la suite de l'adoption de cette dernière résolution, la France a pris des mesures à titre national afin de renforcer la vigilance à l'égard des échanges avec la Corée du Nord. Elle fait preuve notamment d'une attention accrue à l'égard des cargaisons transportées par les navires nord-coréens, et par ceux en provenance ou à destination de la Corée du Nord. Le Conseil de l'Union européenne a également adopté le 20 novembre une position commune sur les mesures restrictives prises par l'Union européenne vis-à-vis de la Corée du Nord. La France soutient une reprise effective et suivie de résultats des discussions à six sur la question nucléaire nord-coréenne dans les meilleurs délais, en vue d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106616

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10469

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1024